

Ecrit par Echo du Mardi le 28 mars 2023

Approvisionnement en carburant : les ventes limitées en Vaucluse jusqu'au jeudi 30 mars



En raison des difficultés persistantes d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants en Vaucluse, la préfète de Vaucluse a décidé de reconduire, sur l'ensemble du département de Vaucluse et jusqu'au jeudi 30 mars 2023 inclus.

Cela concerne les mesures suivantes :

- la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres,
- pour les véhicules d'un PTAC entre 3,5 tonnes et 12 tonnes : 120 litres,



Ecrit par Echo du Mardi le 28 mars 2023

- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 12 tonnes : 200 litres.

Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services listés en annexe de l'arrêté (voir tableau en fin d'article).

- la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement restent interdits (notamment jerricans et bidons), à l'exception des professionnels du monde agricole qui bénéficient d'une dérogation pour les dispositifs de lutte contre le gel.
- les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.



Ecrit par Echo du Mardi le 28 mars 2023

LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES – lundi 27 mars 2023

Catégorie	Services prioritaires
ORDRE PUBLIC	Police nationale / Gendarmerie nationale / Polices municipales
	Douanes
	Ministère des Armées (militaires)
	 Préfectures et sous-préfectures (uniquement pour les véhicules concourant à la gestion de crise)
SÉCURITÉ CIVILE ET SECOURS	Service de déminage
	 SDIS Associations agréées de sécurité civile
	 SAMU – SMUR Ambulances privées / Véhicules sanitaires légers Taxis conventionnés avec la CPAM
SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS	 Médecins Infirmiers, sages-femmes Pharmaciens et préparateurs Personnels hospitaliers et des établissements médico-sociaux indispensables à la continuité des soins (sur présentation d'une attestation du chef d'établissement) Aides-soignants Services d'aide à domicile (dont portage de repas) Vétérinaires (Direction Départementale de la Protection des Populations) Équarrisseurs
	 Transporteurs de sang, produits sanguins, oxygène, organes, fluides médicaux et produits pharmaceutiques Laboratoires d'analyses médicales Collecte des DASRI
JUSTICE	 Palais de justice (magistrats, greffiers) Bâtonniers, avocats de permanence sur justificatif du chef de juridiction
	Centre pénitentiaire
TRANSPORT	Transports scolaires
TRANSPORT	Transport de personnes handicapées
4	Transport collectif de voyageurs
ÉCONOMIE	Transport de fonds
	 Véhicules d'entretien des routes Véhicules de dépannage routier Véhicules d'entretien du réseau SNCF
POMPES FUNÈBRES	Véhicules de transport des corps
SALUBRITÉ PUBLIQUE	Véhicules d'enlèvement des ordures ménagères
AUTRES SERVICES PUBLICS	 Gaz et Électricité Service des Eaux / Assainissement Service postal